



Bordeaux, le 19 juillet 2017

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Vigilance orange orages en Gironde**

Météo France avait placé le département de la Gironde en vigilance orange pour des phénomènes d'orages du mardi 18 juillet à 18h00 jusqu'au mercredi 19 juillet à 01h00.

Ces orages pouvaient s'accompagner de rafales de vents pouvant atteindre 100 km/h, de fortes pluies, et de fortes chutes de grêle ponctuellement.

Ils étaient susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas pouvaient également se produire ainsi que des départs de feu en forêt suite à des impacts de foudre.

Le préfet avait appelé chacun à la plus grande vigilance, en particulier les usagers de la route en adaptant leurs comportements. Il a attiré également l'attention des exploitants des campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air afin qu'ils prennent toutes les mesures pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

#### Conseils de comportement :

- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.